

# L'ALIMENTATION

## EN BEAUCE DUNOIS

La **Communauté de Communes Cœur de Beauce** et le **Syndicat mixte du Pays Dunois** se sont engagés dans l'élaboration d'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** en 2021. Ce dernier vise à fédérer les acteurs du système alimentaire autour des enjeux d'une **alimentation saine, durable, locale et accessible** à toutes et tous.

La mise en œuvre de ce projet de territoire repose sur trois grandes phases :

**La réalisation du diagnostic** du système agricole et alimentaire,

**La co-construction d'une stratégie** alimentaire et d'un programme d'actions

**La mise en œuvre**, le suivi et l'évaluation du programme d'actions

Aujourd'hui, la Communauté de communes Cœur de Beauce et le Syndicat mixte du Pays Dunois souhaitent **vous présenter le résultat de plusieurs mois de travail et vous associer à divers groupes pour mettre en œuvre les actions autour de l'alimentation de demain** dans le sud de l'Eure-et-Loir.

## PROGRAMME DE LA DEMI-JOURNÉE DU 13 AVRIL 2024

- 9h00 – 9h15** Petit déjeuner d'accueil
- 9h15 – 9h30** Présentation du Projet Alimentaire Territorial (PAT) Beauce-Dunois
- 9h30 – 12h** Réagissez au programme d'actions et prenez part au PAT grâce à vos cartes « *PAT'action* »
- 12h – 12h30** Tentez de remporter un panier du terroir avec vos « *PAT' à BON* »
- 12h30** Clôture autour d'un buffet de produits locaux

# LES ACTIONS DU PAT

## Anticiper votre venue en prenant connaissance des actions du PAT

### AXE 1

**Faciliter l'accès à tous à une alimentation locale de qualité et sensibiliser aux enjeux alimentaires**

**A1** - Créer un outil vitrine centralisant l'information sur le système alimentaire du territoire Beauce-Dunois

**A2** - Développer une communication partagée pour booster la visibilité des acteurs alimentaires territoriaux et leurs actions

**A3** - Participer aux temps forts locaux et nationaux pour améliorer la visibilité du PAT

**A4** - Organiser des ateliers et événements de prévention et de sensibilisation

**A5** - Mieux comprendre le fonctionnement et communiquer sur les structures d'aide alimentaire

**A6** - Aider à valoriser les surplus de production et les invendus

**A7** - Accompagner le développement de services solidaires ambulants

### AXE 2

**Agir pour une agriculture durable**

**A1** - Développer un accompagnement partagé pour favoriser l'installation et la transmission des exploitations agricoles

**A2** - Sensibiliser et former les élus et les citoyens sur le maintien du foncier agricole

**A3** - Vers une stratégie foncière au service des projets agricoles et alimentaires

**A4** - Accompagner les agriculteurs dans leurs techniques culturelles pour répondre aux nouveaux enjeux d'une agriculture durable

**A5** - Accompagner la diversification agricole pour développer une autonomie alimentaire territoriale

### AXE 3

**Faciliter le maillage des acteurs alimentaires et développer une économie locale alimentaire**

**A1** - Soutenir la création d'outils mutualisés de transformation et de logistique

**A2** - Aider au développement d'un produit identitaire

**A3** - Accompagner la restauration collective pour répondre aux enjeux de la Loi Egalim et développer son approvisionnement local

**A4** - Sensibiliser et accompagner les acteurs de la distribution et de la transformation de biens alimentaires à l'approvisionnement local

**A5** - Développer le compostage et la méthanisation pour valoriser les co-produits agricoles et les biodéchets

**A6** - Aider au développement de nouveaux points de vente de produits locaux

**A7** - Aider au développement de démarches qui tendent vers le « 0 déchet »